

Clientèle visée

Les artistes de toutes les disciplines
et les travailleurs culturels.

Formatrice

Conseillère juridique, notamment au sein
des équipes de création du Cirque du Soleil,
Marie-Louise Donald a fondé en 2004
ÉMERGENCE CONSEIL, un cabinet-boutique
voué au développement des affaires et des
éléments juridiques présents dans tous
les secteurs de l'économie créative : droits
d'auteur, négociation de contrats, analyse
et résolution de problèmes liés à la création,
au développement, à la diffusion, tant au
Québec qu'à l'international.

Dates

Vendredi 23 et samedi 24 janvier 2015,
de 9 h à 17 h

Lieu

Maison des arts de la parole
138, rue Wellington Nord,
Sherbrooke, bur. 202 (2^e étage)

Coût : 80 \$ • Coût réel : 400 \$

AMÉLIORER VOS CONTRATS ET VOS CONDITIONS ÉCONOMIQUES PAR LA NÉGOCIATION INDIVIDUELLE

Il est nécessaire pour les artistes de se familiariser
avec les aspects juridiques et économiques de leurs
activités. Les artistes vont tout au long de leur carrière
devoir négocier et signer différents types de contrats
(gérance, diffusion, production...) qui vont prévoir leur
rémunération, leurs conditions de travail et les modalités
liées à la propriété intellectuelle. Cette formation très
pratique vous donnera des outils pour négocier des
contrats qui sauront répondre à vos attentes légitimes
en matière de salaire et qui respecteront le cadre
de la propriété intellectuelle.

Vous serez en mesure de :

- Améliorer votre capacité de gestion;
- Développer des outils de vente et de négociation;
- Améliorer vos conditions socioéconomiques.